

Usine d'eau potable

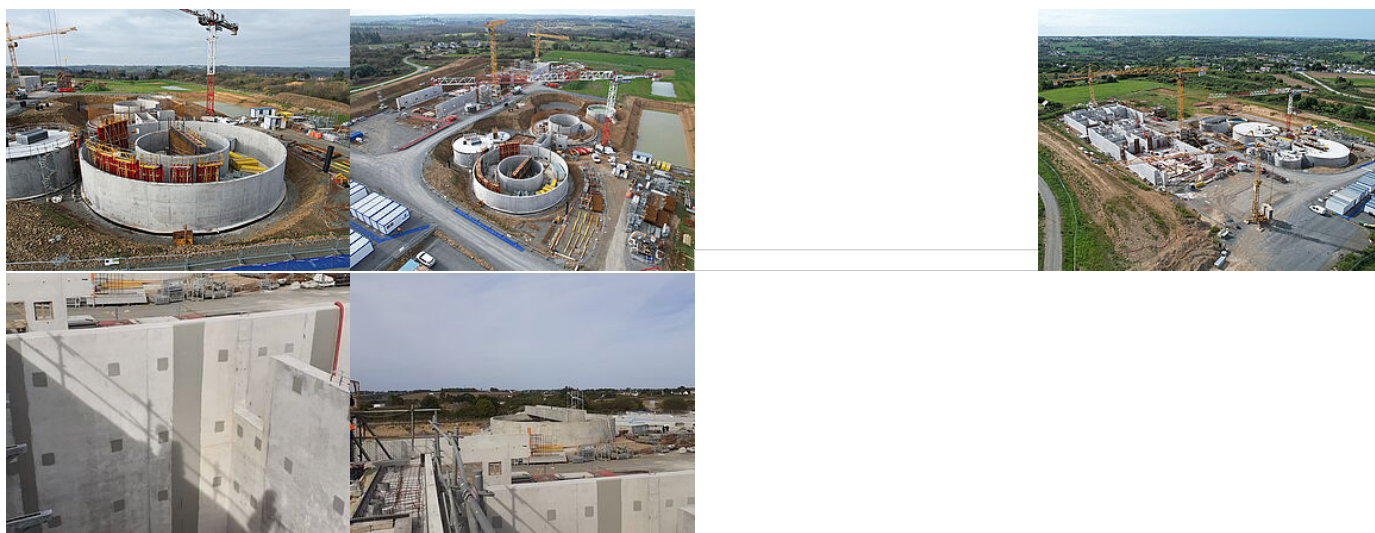
Mise à jour le 11 septembre
2020

L'usine d'eau potable de Saint-Barthélémy produit environ 8 millions de mètres cubes par an. Elle a aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'années. L'agglomération a donc décidé en avril 2016 de construire une nouvelle usine sur le site de la Croix-Cholin situé sur la commune de Ploufragan. Elle sera en service à l'horizon 2024.

Actuellement, une partie de l'eau potable de l'Agglomération est produite par l'usine de Saint-Barthélémy, située près du barrage, à Ploufragan. Elle a été mise en service en 1964 et arrive en fin de vie. Des investissements ont été réalisés au fil des années pour la maintenir en bon état. Mais une étude menée de 2013 à 2015 a conclu qu'elle n'avait pas les capacités de répondre aux besoins futurs d'eau potable.

Face aux contraintes du site de Saint-Barthélémy, il a été décidé de construire une nouvelle usine. Elle se trouvera au lieu-dit La Croix-Cholin, dans le quartier des Plaines-Villes (Ploufragan), sur le terrain de l'ancien aérodrome de Saint-Brieuc. Une zone proche des réservoirs d'eau brute et assez éloignée des habitations.

Si la première canalisation a été symboliquement posée le 29 octobre, le terrassement a démarré en juin. « La phase d'étude et de préparation du chantier a commencé en janvier et nous avons anticipé les travaux de terrassement pour qu'ils se déroulent durant la période de beau temps », explique Jean-Christophe Mahé, responsable du projet à l'Agglo. Depuis, une partie du sol a été coulée ainsi que certains murs périphériques des ouvrages. Toute la phase génie civil du chantier doit durer jusqu'au dernier trimestre de 2022. Commencera ensuite la phase équipement qui s'achèvera fin 2023, lors de la mise en service de l'usine. Avant la mise en distribution de l'eau, quatre mois de réglages et de contrôles seront effectués par l'Agence régionale de l'eau.



Le chantier doit durer 27 mois. Il faudra ensuite quatre mois avant sa mise en service pour effectuer les réglages et permettre les contrôles de l'ARS.

Un aménagement paysager, des constructions anti-bruit et anti-odeurs, une élévation limitée des bâtiments rendront l'ensemble le plus discret possible.

≡ Plus de quantité et de qualité

La nouvelle usine va permettre de produire 1 850 m³ d'eau par heure, contre 1 550 m³ heure maximum aujourd'hui. Cinq étapes de traitement sont prévues : des procédés qui permettront d'agir efficacement contre les micropolluants (bactéries, pesticides, perturbateurs endocriniens...) quelles que soient les quantités à traiter.

Les boues seront transférées à la station d'épuration du Légué.

≡ Le plus gros investissement du mandat

La construction de l'usine est le plus gros investissement du mandat : **31 M€ TTC** (23 M€ HT + 3 M€ HT pour les travaux connexes tels que les raccordements, systèmes de pompage...)... dont participation, à ce jour, du SDAEP22 à hauteur de **4 M€**.

La crise sécheresse subit en 2022 montre que l'intercommunalité doit tout mettre en œuvre pour protéger cette ressource et sensibiliser les publics sur le cycle de l'eau et plus encore sur les enjeux environnementaux liés à cette ressource naturelle.

Les investissements réalisés par l'Agglomération vont dans ce sens. En effet, l'usine actuelle utilise 10 % de l'eau pompée pour produire de l'eau potable pour le lavage des équipements.

La future usine n'utilisera que 3,6 % de l'eau captée et elle sera réutilisée en eau non potable pour des usages :

- industriels à la STEP et au port du Légué,
- domestiques dans des bâtiments tertiaires (eau des toilettes),
- en borne incendie.

Pour toutes ces raisons, la construction d'une nouvelle usine s'est imposée comme une nécessité pour gérer ce bien commun et cette ressource précieuse.

≈ "L'usine du futur"

- **Cinq étapes de traitement**, des eaux sales transférées via le réseau d'assainissement à la station d'épuration du Légué, deux files d'attente distinctes pour garantir le maintien de la production...
- Une station équipée de sondes et installée sur le barrage de Saint-Barthélémy **mesurera en temps réel la qualité de l'eau** en amont pour adapter les traitements nécessaires.
- **Équipements, process, insertion sociale** : le projet prend en compte l'ensemble des champs du développement durable pour limiter son impact sur l'environnement et s'intégrer pleinement dans le système économique et social du territoire.
- Le bâtiment est moderne, **inséré dans le paysage** grâce à l'aménagement paysager conçu avec des haies bocagères d'essences locales. Une construction **anti-bruits et anti-odeurs** et une élévation limitée des bâtiments rendront l'ensemble le plus discret possible.
- **L'usine sera évolutive**. Ainsi il sera possible d'ajouter une étape de traitement si nécessaire sans que la production d'eau potable s'arrête.
- Cette future usine de production accueillera également scolaires et public grâce au **parcours pédagogique intégré** au projet.

Réalisation : Stereau, Angevin Groupe, Pinto et Angevin Personnic et Laab Architectes.

